



**Conseil Départemental des Parents d'élèves
Des écoles Publiques Laïques du Val d'Oise**

22 rue crève – cœur – 95800 Cergy St Christophe

☎ 01.30.32.67.67 – Télécopie 01.30.32.78.77

mail : fcpe95.cdpe95@wanadoo.fr

Ouverture des bureaux : lundi de 14 heures à 18 heures

mardi de 14 heures à 17 heures 30 – mercredi de 9 heures à 12 heures

jeudi de 14 heures à 18 heures 30 –

Permanence Administrateurs le samedi de 9 heures 30 à 12 heures.

~~Aux Administrateurs Départementaux~~

FCPE 95 INFOS - 6 - 2002/2003

Le 23 avril 2003

☛ Afin d'informer tous les adhérents pour une meilleure cohérence des actions FCPE menées sur le département, nous demandons aux conseils locaux de bien vouloir diffuser cette circulaire auprès de toute leur équipe.

CONGRES DEPARTEMENTAL

Cette année le Congrès Départemental se déroulera dans les locaux
du **Collège des Toupets à Vauréal**
(46 avenue Louise Michel – 95490 Vauréal- voir plan ci-joint)

Le samedi 17 mai 2003 à partir de 8 heures 30

Mandats :

La commission des mandats se réunira le samedi 26 avril 2003.

Elle arrêtera la liste des CPE, « en règle ». Chaque Président de CPE dont le bureau aura été validé, recevra un pouvoir précisant le nombre de mandats obtenus pour le congrès (1 mandat pour 10 adhérents, ou fraction de 10 cotisants). Ceux qui n'ont pas renvoyé dans les temps leur composition de bureau ou dont un membre n'a pas versé sa cotisation, ne pourront voter au Congrès, mais pourront participer aux débats.

Les mandats seront à retirer le jour du Congrès soit, le samedi 17 mai 2003, sur présentation du pouvoir dûment signé et complété par le Président du CPE.
(Document original jaune envoyé par la commission des mandats)

Ils permettront aux CPE de s'exprimer lors des votes

Rapports :

Vous trouverez ci-joints les rapports qui seront soumis au vote lors du Congrès :



**Rapport d'activité
Rapport financier**

Nous joignons également une réservation pour le repas du 17 mai 2003, à retourner rapidement au CDPE 95, logistique oblige !

CANDIDATURES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le CDPE a reçu les candidatures suivantes :

Monsieur Manuel ALVAREZ, Garges lès Gonesse - **Monsieur Michel BASA**, Jouy le Moutier
Monsieur Michel DERENNE, Sarcelles - **Monsieur Christophe JOSEPH**, Eaubonne
Monsieur Michel HAURILLON, Vauréal - **Madame Catherine HOUBE**, Cergy
Madame Nadia MAHAMAT, Sarcelles - **Madame Françoise MEVEL**, Villiers le Bel
Monsieur Mohamed NAFII, Courdimanche - **Monsieur Roger SCHEFFLER**, Goussainville
Madame Sophie TRET, Cergy.

NOUS VOUS ATTENDONS NOMBREUX !!!



‡ Commissions d'appel ‡

Chaque année, les parents d'élèves sont invités à siéger dans les commissions « d'appel et d'affectation » qui se déroulent au mois de juin.

Rappelons que **notre représentation au sein de ces commissions est primordiale** en raison du regard que nous apportons.

Les responsables des Conseils locaux doivent faire passer l'information auprès de tous les adhérents afin que chaque commission puissent bénéficier **d'un représentant FCPE**.

📌 Rappel des dates :

Commission d'harmonisation fin de CM2 : date déterminée par l'IEN de circonscription

Commission d'appel d'entrée en 6^{ème} : mardi 17 et mercredi 18 juin

Commission d'appel fin de 6^{ème} : mardi 24 juin

Commission d'appel fin de 4^{ème} : mercredi 25 juin

Commission d'appel fin de 3^{ème} : vendredi 13 juin

Commission d'appel fin de 2nd : vendredi 20 juin

Commission d'affectation dans les sections

à enseignement de détermination rare : dates non connues à ce jour, contacter le CDPE

ATTENTION : votre présence est indispensable pendant toute la durée de la commission d'appel.

Pour les Parents candidats, UNE FORMATION « commission d'appel » sera assurée au CDPE 95 : **le samedi 24 mai 2003 de 9 heures 30 à 11 heures 30.**



🌟 Grève du 6 mai 2003 🌟

L'intersyndicale des personnels de l'éducation lance un mot d'ordre de grève nationale Le 6 mai prochain.

Malgré toutes les interventions de la FCPE, le gouvernement reste sourd, il ne répond toujours pas aux revendications exprimées par les parents depuis de longs mois. Les suppressions de postes sont maintenues et les prévisions du budget 2004 sont alarmantes. Le projet de loi sur les assistants d'éducation qui vient d'être adopté par le parlement, malgré l'opposition de la communauté éducative, se traduira par une réduction du nombre des personnels éducatifs dans les établissements scolaires. La remise en cause de la scolarisation des moins de trois ans préoccupe les familles.

Les projets annoncés de la décentralisation sans aucune concertation et sans réflexion sur les missions des services transférés aux collectivités territoriales menacent l'unité nationale du système éducatif et l'égalité d'accès des jeunes au droit à l'éducation et à la formation, faisant ainsi courir le risque d'un véritable démantèlement du service public d'éducation.

Ces attaques interviennent au moment où se développe une politique qui remet en cause le rôle et la place des services publics.

Dans ce contexte, il est indispensable de poursuivre la mobilisation pour que le service public d'éducation redevienne une priorité.

Les conseils locaux doivent se saisir de l'adresse aux parents faite par la FCPE Nationale (jointe en annexe) et faire signer massivement la lettre pétition aux députés.

De plus, nous demandons instamment aux conseils locaux de nous communiquer les modifications importantes créées par la nouvelle dotation horaire et de nous tenir informés en cas d'absence d'abondement des **fonds sociaux des collèges** et des **fonds de cantine**. En cas de situation extrême vous devez absolument vous mettre en rapport avec le CDPE.

LA FCPE appelle les Parents

✓ A participer aux manifestations qui se dérouleront dans les régions et les départements le 6 mai prochain.

✓ A continuer d'interpeller les élus sur la gravité de la situation et leur signifier leur désaccord avec les choix éducatifs gouvernementaux.

Nous marquerons ainsi le rejet par les parents de la politique éducative gouvernementale et notre volonté de défendre le service public d'éducation.



infos

Semaine de la coopération à l'école, organisée par l'Office Central de Coopération à l'Ecole et le Groupement national de la coopération **du 19 au 24 mai 2003**

La FCPE soutient cette opération, car elle revient aux objectifs fondamentaux de la coopération scolaire autour de deux axes :

- l'apprentissage de la démocratie et de la citoyenneté
- la coopération, l'entraide, l'exercice au travail collectif dans les apprentissages scolaires.

« **Cas d'école** » **sur France 5** : cette émission télévisée est diffusée par France 5 tous les samedis de 10h55 à 11h50. Elle est plus spécialement destinée aux parents dont les élèves fréquentent le collège et le lycée. **La FCPE** est membre du comité de réflexion de « Cas d'école » qui est chargé d'analyser les émissions diffusées et de proposer de nouveaux thèmes... Toutes les suggestions sont les bienvenues.

A lire au BO

BO n° 5 du 30 janvier 2003 ▶ **organisation pédagogique des établissements** : Charte école ouverte
Baccalauréat : liste des académies et des TOM dans lesquelles peuvent être subies certaines épreuves de langues vivantes aux baccalauréats général et technologique – session 2003-04-16.

BO n° 6 du 6 février 2003 ▶ traitement automatisé d'informations sur l'insertion dans la vie active des élèves et apprentis ayant quitté le système éducatif.

BO n° 7 du 13 février 2003 ▶ **Baccalauréat** : formulaires de mathématiques autorisés aux épreuves des séries ES et S du baccalauréat général à compter de la session 2003.

BO n° 8 du 20 février 2003 ▶ **Centre de vacances, de loisirs et placement de vacances** : application de la réglementation relative aux centres de vacances, de loisirs et placements de vacances à l'occasion des vacances scolaires, des congés professionnels et des loisirs.
BEP : règlement général des BEP délivrés par le MEN.

BO n° 9 du 27 février 2003 ▶ **Santé scolaire** : éducation à la sexualité dans les écoles, les collèges et lycées.
Activités éducatives : le printemps des musées 2003.

BO n° 10 du 6 mars 2003 ▶ Formulaire de mathématique pour certains BTS
Activité éducative : semaine nationale d'éducation contre le racisme
Baccalauréat : dispense de certaines épreuves du baccalauréat général
Baccalauréat : épreuves anticipées des baccalauréats général et technologique
Enseignement professionnel : le lycée des métiers
Santé scolaire : actualisation du cahier de l'infirmier(ère).
Partenariat : convention-cadre entre le MEN et l'association Ingénieurs pour l'école.

BO n° 11 du 13 mars 2003 ▶ **Activités éducatives** : campagne en faveur de la qualité architecturale
Coopération pédagogique : projets pédagogiques communs au MEN et au ministère de la défense

BO n° 12 du 20 mars 2003 ▶ **Baccalauréat** : Organisation et horaires des enseignements des classes de première et terminale des lycées sanctionnés par le baccalauréat général.
Enseignements en lycée : sujets retenus pour l'évaluation des capacités expérimentales en sciences et vie de la Terre –année 2002/2003.

BO n° 15 du 10 avril 2003 ▶ **Baccalauréat** : Evaluation des capacités expérimentales en sciences physiques et chimiques au baccalauréat général, Série S – session 2003.
Diplômes : diplôme de compétence en langue.
Bourses : Octroi de bourses dans les lycées français à l'étranger.

Espérant vous voir nombreux au Congrès,
Bien cordialement,
Michel BASA, Président de la FCPE Val d'Oise

